



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



CARTE
JEUNE
PLUS DE SPORT, PLUS DE CULTURE, PLUS DE LOISIRS



**LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE
POUR SES JEUNES !**



Sport, culture, loisirs, tous les bons plans
dans une seule carte jusqu'à tes 25 ans !

LA CARTE CJEUNE DU DÉPARTEMENT, C'EST QUOI ?



Pour la 3^e année consécutive, le Département des Bouches-du-Rhône reconduit le dispositif CJeune afin de répondre aux attentes des jeunes âgés de 11 à 25 ans.

De la 6^e à la 3^e, la carte «CJeune» est créditée d'un montant de 150 € pour le sport, la culture, les loisirs et le soutien scolaire. Après la 3^e, les jeunes non collégiens bénéficient de réductions et de bons plans jusqu'à l'âge de 25 ans.

PENDANT LES ANNÉES COLLÈGE

- Tu bénéficies de la carte **CJeune** créditée d'un montant de **150 €** à utiliser chez les partenaires conventionnés dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs et du soutien scolaire/linguistique ainsi que de nombreux bons plans sur présentation de ta carte.
- Tu dois être domicilié et scolarisé dans le département des Bouches-du-Rhône dans un établissement public ou privé sous contrat d'association avec l'État.
- Ce dispositif n'est soumis à aucune condition de ressources.

COMMENT OBTENIR TA CARTE ?

Depuis la rentrée 2024, la carte CJeune est distribuée par le collège aux enfants entrant en classe de 6^e et aux nouveaux arrivants (pour les autres niveaux de classe) uniquement.

Les élèves scolarisés en classe de 5^e, 4^e et 3^e doivent utiliser la carte qui leur a été distribuée précédemment.

La carte CJeune doit être conservée durant toutes les «années collège» et au-delà.

COMMENT OBTENIR TES IDENTIFIANTS ?

Les identifiants qui te permettent de te connecter au site cjeunedeprovence.fr, sont les identifiants « Eduprovence » transmis par ton collège.

🔗 **Tu entres en 6^e :** le collège te fournira tes identifiants de connexion « Eduprovence ». Ils sont souvent communiqués par le professeur principal, le professeur de technologie ou alors transmis dans le carnet de correspondance.

🔗 **Pour les autres classes (5^e, 4^e, 3^e) :** tu dois utiliser tes identifiants de connexion « Eduprovence » (identifiant et mot de passe personnalisé) de l'année précédente.



Attention ! Tes identifiants sont uniques et personnels.

Tu vas les utiliser tout au long de ta scolarité au collège. Il faut donc prendre soin de ne pas les perdre et surtout de ne jamais les communiquer (sauf à tes parents, lors de l'inscription sur le site) !

Tu ne te souviens plus de ton mot de passe ? Pas de panique, deux solutions s'offrent à toi !

☛ Si tu es inscrit au service «**J'ai oublié mon mot de passe**», tu pourras récupérer ton mot de passe de façon autonome et en toute simplicité.

>> Au moment de la saisie de tes identifiants, clique sur «J'ai oublié mon mot de passe» (ou «Votre compte n'est pas accessible si tu ne te souviens pas de ton identifiant») et laisse-toi guider.

☛ Si tu n'es pas encore inscrit au service, alors utilise le centre de services.

Pour cela, connecte-toi sur **centredeservices.eduprovence.fr**, renseigne les informations demandées et demande la réinitialisation de ton mot de passe.

Tu recevras un mail contenant un mot de passe temporaire dans les jours qui suivent ta demande. Veille à vérifier tes courriers indésirables.



Attention, les délais de traitement peuvent être longs. Nous te conseillons de t'inscrire au service de réinitialisation du mot de passe dès que possible.

ET APRÈS LE COLLÈGE ?

Après la 3^e, tu pourras continuer à bénéficier des bons plans **CJeune** sur présentation de ta carte dématérialisée ainsi que d'un accès personnel à la plateforme « **CJeune de Provence** ».

COMMENT RECRÉDITER TA CARTE CJEUNE ?

Si tu as déjà un compte CJeune, il te suffit de te reconnecter à ton compte à l'aide de tes identifiants Eduprovence, de vérifier tes données personnelles et de cliquer sur le bouton «Recharger ma carte».

COMMENT FAIRE POUR CRÉER TON COMPTE CJEUNE ET ACTIVER TA CARTE ?

☛ Étape 1 : Connexion

Connecte-toi sur le site **cjeunedeprovence.fr** à l'aide d'un smartphone ou de l'ordinateur portable/de la tablette qui t'a été fourni par le Département.



Attention, tu ne peux pas créer ton compte via l'appli mobile.

Si tu es dans un collège public, un raccourci vers le site CJeune est installé sur ta tablette ou sur ton ordinateur portable. Il te permettra de te connecter en toute simplicité !

☛ Étape 2 : Authentification

• Renseigne ton identifiant Eduprovence

Ton identifiant Eduprovence est composé de ton nom, suivi de la 1^{ère} lettre de ton prénom et parfois complété par un nombre, terminé par le suffixe @eduprovence.fr.

Ex : pour Julie Fernandez, l'identifiant à saisir est « fernandezj@eduprovence.fr » dans le champ « identifiant ».

- **Renseigne ton mot de passe**
Si tu te connectes pour la 1^{ère} fois, une fenêtre te permettra de le personnaliser. Ton nouveau mot de passe doit comporter 8 caractères avec au minimum : 1 majuscule, 1 minuscule et 1 chiffre. Ton mot de passe temporaire/initial peut te servir de modèle.
- **C'est fait ? Tu accèdes à ton compte « CJeune »**

📌 Étape 3 : Remplissage du formulaire

- **Saisis tes informations personnelles.**



Nouveauté : Création du compte parent (représentant légal)

Veille à remplir correctement les informations personnelles de ton parent, car un mail contenant ses propres identifiants lui sera envoyé !

Il pourra ainsi accéder à son « compte parent » et superviser ton « compte enfant » ainsi que ceux de tes frères et sœurs collégiens.

- **Pour plus de sécurité**, ajoute une photo de toi sans filtre et au format JPEG. Elle n'apparaîtra pas sur ta carte mais elle permettra aux partenaires de vérifier ton identité lorsque tu l'utiliseras.

📌 Étape 4 : Active ta carte pour créditer les 150 euros offerts par le Département

- **Une fois la création du compte terminée**, clique sur le bouton « Associer ma carte ».
- **Recopie le numéro** inscrit à l'arrière de ta carte, juste en-dessous du QR code ou scanne-le directement.
- **Tu peux te rendre dès à présent chez les partenaires** de la carte CJeune pour profiter de tous tes avantages !



QUESTIONS / RÉPONSES :

📌 Où utiliser ta carte ?

Ta carte est valable au sein d'un réseau de 2 200 partenaires conventionnés dans les domaines du sport, de la culture et des loisirs (club sportif, cinéma, librairie, stage sportif / culturel, soutien scolaire, musée, escape game, ...).

Connecte-toi sur le site ou sur l'appli pour retrouver nos partenaires et l'ensemble de nos offres (bons plans, événements, stages).

Et pour rester informé, suis-nous sur notre Instagram @cjeunedeprovence !

📌 Tu as perdu ta carte ?

Connecte-toi à ton espace CJeune et clique sur la rubrique « Déclarer ma carte perdue ou volée » qui figure sur ton tableau de bord.

Ceci étant fait, la carte est désactivée, il n'est plus possible de l'utiliser. En revanche les soldes de tes porte-monnaie sont conservés.

Attention, la carte qui a été perdue ne sera pas remplacée. Télécharge l'appli mobile pour obtenir ta carte dématérialisée.



Si tu n'es pas sûr de l'avoir perdue, demande simplement à ton parent de verrouiller ta carte depuis son espace parent. De cette manière, personne ne pourra l'utiliser à ton insu. Si tu la retrouves, il suffira de la déverrouiller.

📱 Pourquoi utiliser l'application « CJeune » ?

Sécurisée et gratuite, l'appli te permet :

- d'obtenir ta carte dématérialisée,
- de géolocaliser les enseignes, les bons plans et les événements proches de chez toi,
- de sélectionner les bons plans et événements qui t'intéressent et de t'y inscrire,
- de consulter l'historique de tes consommations,
- de connaître le solde de ta carte, automatiquement mis à jour après chaque transaction,
- de consulter le fil d'actualités.

📱 Comment utiliser l'appli ?

C'est très simple, mais avant toute chose, il faut que tu aies créé ton compte et activé ta carte CJeune.

- Ta carte est activée ? Prends-la avec toi et scanne le QR Code qui est sur ta carte.
- Renseigne ensuite le code PIN qui t'a été transmis par mail lors de la création de ton compte CJeune.



Tu peux également le retrouver sur ton tableau de bord en te connectant à ton espace CJeune via le site

www.cjeunedeprovence.fr

Pour les fois suivantes, tu n'auras qu'à saisir ton code PIN ou utiliser la biométrie !



📱 Peut-on faire basculer le montant d'un porte-monnaie non utilisé sur un autre porte-monnaie ?

Non. Le contenu de la carte n'est pas modifiable. Elle comporte 2 porte-monnaie : le porte-monnaie sport/culture/loisirs d'un montant de 75 € et le porte-monnaie soutien scolaire/linguistique d'un montant de 75 €.

Cette carte ne permet pas le retrait d'argent, elle est seulement utilisable dans les Bouches-du-Rhône et réservée à l'usage exclusif du collégien titulaire de la carte.



CJEUNE

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE POUR SES JEUNES



INFORMATIONS ET ASSISTANCE

Une FAQ est disponible sur le site cjeunedeprovence.fr, tu y retrouveras les réponses aux questions les plus fréquentes mais aussi des tutoriels qui t'accompagneront dans tes démarches. L'assistance permet de formuler toute demande d'aide concernant les services de la carte et de répondre à tes questions. Tu peux également contacter l'assistance via le chat en ligne pour des réponses à tes questions en direct !



04 86 68 47 44



contact@cjeunedeprovence.fr



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



Direction de la Jeunesse et des Sports
Hôtel du Département - 52, avenue de Saint-Just
13256 Marseille Cedex 20

